



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 avril 2026

La présente délibération retire et remplace la délibération n°2026-76 du 4 mai 2026
visée en Préfecture le 6 mai 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du seize avril deux mille vingt six, sous la présidence de Monsieur Patrice FILLOUX, premier adjoint au maire.

Présents : MM FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, VITTE, MOUTAUD, DUMIGNARD, HIVERT, VIARD, CHERVY CHAIGNEAU, DONY, LAGUIDE, MICHAUD, MATHIEU, LAHIANI, LEPINE, VERGNAUD, HENRIOT, LEROY A., LEROY I., CHATEAU, DEFLANDRE
formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Monsieur Jean-Noël PINAUD a donné pouvoir à Madame Patricia MOUTAUD
Monsieur David MADELENAT a donné pouvoir à Monsieur Patrice FILLOUX
Madame Sophie GUERET a donné pouvoir à Madame Mélissa DUMIGNARD
Monsieur Pascal GOULOUZELLE a donné pouvoir à Monsieur André LEROY

Monsieur Julien DELANNE est désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 27	Votes pour	: 26
Nombre de membres présents et représentés	: 22 + 4	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 26	Abstention	: 0

Objet : Approbation du Compte Financier Unique du budget principal pour l'exercice 2025 et affectation des résultats

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 qui généralise le CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote,

- PREND acte de la présentation faite du compte financier unique, qui peut se résumer ainsi :

.../...

VILLE DE LA SOUTERRAINE - VILLE DE LA SOUTERRAINE - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 226 551,89	1 904 133,21	69 815,00	1 973 948,21	88,65	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 810 000,00	3 809 232,15	0,00	3 809 232,15	99,98	0,00
014	Atténuations de produits	83 800,00	83 494,00	0,00	83 494,00	99,63	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	993 500,00	904 001,25	0,00	904 001,25	90,99	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 113 851,89	6 700 860,61	69 815,00	6 770 675,61	95,18	0,00
66	Charges financières	109 000,00	95 582,27	0,00	95 582,27	87,69	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	2 313,43	0,00	2 313,43	46,27	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	100,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		7 236 851,89	6 807 756,31	69 815,00	6 877 571,31	95,04	0,00
023	Virement à la section d'investissement	590 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	275 000,00	350 196,38	0,00	350 196,38	127,34	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		865 000,00	350 196,38	0,00	350 196,38	40,49	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		8 101 851,89	7 157 952,69	69 815,00	7 227 767,69	89,21	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		8 101 851,89	7 157 952,69	69 815,00	7 227 767,69		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 – RI 040 – DF 043 – RF 043

Exécution fonctionnement

VILLE DE LA SOUTERRAINE - VILLE DE LA SOUTERRAINE - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	103 300,00	103 667,14	0,00	103 667,14	100,36	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	410 500,00	377 506,64	0,00	377 506,64	91,96	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 375 318,00	1 266 520,76	109 191,00	1 375 711,76	100,03	0,00
731	Fiscalité locale	3 869 000,00	3 912 093,95	0,00	3 912 093,95	101,11	0,00
74	Dotations et participations	1 088 076,00	1 082 889,40	0,00	1 082 889,40	99,52	0,00
75	Autres produits de gestion courante	850 000,00	562 000,82	3 938,00	565 938,82	66,58	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 696 194,00	7 304 678,71	113 129,00	7 417 807,71	96,38	0,00
76	Produits financiers	0,00	14,00	0,00	14,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	9 000,00	80 525,63	0,00	80 525,63	894,73	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	93 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	94,62	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		7 798 194,00	7 473 218,34	113 129,00	7 586 347,34	97,28	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	91 890,00	92 555,79	0,00	92 555,79	100,72	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		91 890,00	92 555,79	0,00	92 555,79	100,72	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		7 890 084,00	7 565 774,13	113 129,00	7 678 903,13	97,32	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		211 767,89					
Total des recettes de la section de fonctionnement		8 101 851,89	7 565 774,13	113 129,00	7 678 903,13		0,00

(1) Recettes justifiées non blâmes.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 - DI 040

.../...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 058,00	22 020,40	68,69	1 440,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	75 935,00	75 934,97	100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	368 552,00	343 973,28	93,33	4 963,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 135 266,00	284 710,14	25,08	361 554,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 611 811,00	726 638,79	45,08	367 957,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 810,00	1 809,05	99,95	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	586 000,00	583 609,95	99,59	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		587 810,00	585 419,00	99,59	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 199 621,00	1 312 057,79	59,65	367 957,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	91 890,00	92 555,79	100,72	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	86 400,00	36 400,00	42,13	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		178 290,00	128 955,79	72,33	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 377 911,00	1 441 013,58	60,60	367 957,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		260 134,09			
Total des dépenses de la section d'investissement		2 638 045,09	1 441 013,58		367 957,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 – RF 042

(5) DI 041 – RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

VILLE DE LA SOUTERRAINE - VILLE DE LA SOUTERRAINE - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RÉCETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	661 117,00	231 895,82	35,08	361 788,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	350 000,00	70,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	395 528,09	385 883,80	97,56	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,regie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 686 645,09	967 779,62	57,38	511 788,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	590 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	275 000,00	350 196,38	127,34	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	86 400,00	36 400,00	42,13	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		951 400,00	386 596,38	40,63	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 638 045,09	1 354 376,00	51,34	511 788,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		2 638 045,09	1 354 376,00		511 788,00

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 - RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent liquider dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 - RF 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prevision budgétaire totale	A	2 638 045,09	7 890 084,00	10 528 129,09
	Recettes réalisées (1)	B	1 354 376,00	7 678 903,13	9 033 279,13
	Restes à réaliser	C	511 788,00	0,00	511 788,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 377 911,00	8 101 851,89	10 479 762,89
	Dépenses réalisées (1)	E	1 441 013,58	7 227 767,69	8 668 781,27
	Restes à réaliser	F	367 957,00	0,00	367 957,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-86 637,58	451 135,44	364 497,86
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-260 134,09	211 767,89	-48 366,20
Solde (investissement) ou resultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-346 771,67	662 903,33	316 131,66
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	143 831,00	0,00	143 831,00
Resultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-202 940,67	662 903,33	459 962,66

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

.....

Tableau affectation des résultats

AFFECTATION DES RESULTATS			
RESULTAT 2025			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté 2024	211 767,89 €	Résultat antérieur reporté 2024	- 260 134,09 €
Résultat de l'exercice 2025	451 135,44 €	Résultat de l'exercice 2025	- 86 637,58 €
Solde d'exécution cumulé 2025	662 903,33 €	Solde d'exécution cumulé 001 reporté au BP 2026	- 346 771,67 €
		Reste à réaliser 31.12.2025	
		Dépenses	367 957,00 €
		Recettes	511 788,00 €
		Solde	143 831,00 €
TOTAL A AFFECTER	662 903,33 €	BESOIN DE FINANCEMENT	- 202 940,67 €

Propose d'affecter les résultats cumulés comme suit :

- 1°) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : **202 940,67 €**
 (crédit au compte 1068 au BS 2026)
- 2°) Reste sur excédent d'exploitation à reporter au BS 2026 fonctionnement : **459 962,66 €**
 (ligne 002 - report à nouveau)
- 3°) Solde d'exécution cumulé à reporter au BS 2026 **- 346 771,67 €**
 (ligne 001- déficit d'exécution)

Sens du vote :

Adoption

Rejet

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le trois juin deux mille vingt six.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20260429-2026-076B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2026



Le Maire,

Pour le maire & les.....

~~Adjoint(s) empêché(s)~~

Et par suppléance

Etienne LEJEUNE Le.....me adjoint

Patrice Pilloux



Le secrétaire de séance,

Julien DELANNE

Publié le 8 juin 2026

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.